

Initiatives ministérielles

Je pourrais aussi faire remarquer au député qu'en dehors de cela, nos fonctionnaires ont des avantages dont ne bénéficient pas les travailleurs du secteur privé, notamment les soins dentaires, l'assurance-maladie et les lunettes. Ils ont bel et bien des augmentations s'ils n'ont pas atteint le sommet de leur catégorie. Si leur salaire de débutant est inférieur à celui de leur catégorie, ils ont une augmentation à la date anniversaire de leur entrée en fonction. Je dirais qu'il y a actuellement au piquet de grève des gens qui ont reçu ou sont sur le point de recevoir leur augmentation.

Aussi il n'est pas très équitable de comparer les employés des secteurs public et privé. Quand on considère les gens pauvres ou qui vivent avec moins que le minimum vital dans le secteur privé et qu'on les compare avec les fonctionnaires les moins bien payés, j'estime que les fonctionnaires ont encore une bonne longueur d'avance.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Madame la Présidente, la députée n'a peut-être jamais utilisé le terme nantis pour parler des fonctionnaires fédéraux, mais je me demande si elle se rappelle de m'avoir envoyé une note à la Chambre en juin dernier, après que M. Loisel eût annoncé que s'il n'y avait pas de règlement entre le Conseil du Trésor et l'Alliance d'ici septembre, il en imposerait un. La note disait en substance: «Joy, tout le monde au Canada, y compris de nombreux fonctionnaires, approuve la décision du gouvernement. Votre opposition ne fait que nous aider. Les Canadiens en ont assez de voir leurs taxes servir à protéger des fonctionnaires bien payés. Surtout n'arrêtez pas, ni vous ni Daryl, vous nous faites gagner des votes.» C'était signé Dorothy.

Vendredi, au poste de radio du réseau anglais de Radio-Canada Winnipeg, la députée ne se souvenait plus d'avoir envoyé cette note, mais je serai heureuse de lui en faire tenir copie. J'espère qu'elle interviendra à la Chambre pour nous dire qu'elle s'en souvient au lieu de nous faire croire qu'une autre Dorothy d'ailleurs, du pays d'Oz peut-être, a écrit cette note.

Mme Dobbie: Madame la Présidente, devant la députée ici, je me souviens d'une note humoristique que je lui ai envoyée en juin dernier, alors qu'elle prononçait un de ses discours hyperboliques pour illustrer, avec son exagération habituelle, les activités du gouvernement contre celles de la fonction publique. À ce moment-là, M. Bean avait dit au public, sans même aller à la table de négociation, qu'il ne négocierait pas, qu'il défierait le gouverne-

ment, qu'il obtiendrait un mandat de grève de la part de ses membres. Il avait jeté le gant et j'avais rétorqué.

• (1640)

Pour ce qui est de mes remarques, comme je l'ai dit, elles ont été faites pour plaisanter. Si quiconque s'en offusque, j'accepte volontiers de retirer ce que j'ai pu dire d'offensant, mais je maintiens qu'elles contiennent une part de vérité. En réalité, la majorité des Canadiens n'approuvent pas cette grève et ils aimeraient que nous fassions preuve d'un peu de modération comme j'essaie de vous le dire depuis vingt minutes. La majorité des Canadiens veulent un gouvernement qui soit assez fort et assez honnête pour agir comme il se doit. Je ne peux pas retirer ces paroles car je pense qu'elles sont tout aussi valables aujourd'hui qu'elles l'étaient alors.

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Madame la Présidente, je veux demander à la députée si elle ne pense pas qu'en cas de conflit entre deux parties, ces dernières ont le choix d'aller en arbitrage ou de recourir aux tribunaux. Dans la situation actuelle, en refusant d'aller en arbitrage, le gouvernement avoue en fait qu'il a tort.

Deuxièmement, je veux lui demander si elle est d'accord avec le député de Lanark—Carleton qui a dit vendredi que les fonctionnaires étaient privilégiés. Ne pense-t-elle pas qu'à titre de membre du Cabinet, ce député devrait retirer ces propos?

Ne pense-t-elle pas que l'équité salariale, le moral, l'insuffisance des ressources et la sous-traitance sont des sujets très importants dont le gouvernement devrait se préoccuper très bientôt, comme il a négligé de le faire dans le passé?

Enfin, la députée ne pense-t-elle pas qu'il est extrêmement important, avant de commencer à réduire les salaires des fonctionnaires, surtout ceux qui figurent au bas de l'échelle, et avant de commencer à réduire les emplois partout, que le gouvernement fédéral fasse une évaluation pour voir si, oui ou non, les fonctionnaires sont effectivement trop nombreux?

Pour la gouverne des députés, je voudrais simplement ajouter que la sous-traitance, en termes d'employés engagés pour une période déterminée ou d'employés à temps partiel, a augmenté énormément depuis cinq ans, ce qui me porte à croire, moi et le public, que les fonctionnaires ne sont pas trop nombreux. Le gouvernement devrait examiner cet aspect très positif et faire une véritable évaluation pour voir quels sont les effectifs de la fonction publique et quels sont nos véritables besoins. À mon avis, il constatera qu'il y a pénurie.